

PROCURATION

Assemblée Générale Financière du 25 juin 2018 (18 h 30 au Hangar)

A retourner à la F.A.L. au Secrétariat Général
9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES CEDEX 01

IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 22 JUIN 2018
(OU A PRESENTER SUR PLACE AU MOMENT DES VOTES)

Ce document n'est à remplir que si le/la Président(e) de l'association est absent(e) et qu'il/elle se fait représenter par un membre de son C.A. lors de l'AG



Je soussigné(e) :

Président(e) de l'Association :

Carte FAL n° :

Mandate Mr ou Mme ⁽¹⁾

membre de l'association et porteur de la carte confédérale
n° : _____

Pour représenter l'Association lors de l'Assemblée Générale Financière de la FAL 44.

Aucun pouvoir ne peut être confié à un représentant d'une autre association.

IMPORTANT :

Nous avons bien noté que le mandataire ne pourra pas procéder aux différents votes lors de l'Assemblée Générale si les conditions suivantes ne sont pas réunies :

1. Le mandataire est muni de la présente procuration.
2. Le mandataire est muni d'une pièce d'identité officielle (passeport, carte d'identité, permis de conduire).
3. L'association est à jour de son affiliation et/ou des adhésions individuelles pour l'année 2016-2017.

Fait à :

Le : _____ 2018

Signature et Cachet de l'association

